



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/48/SC.2/L.1  
10 octobre 2001

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Quarante-huitième session  
Genève, 1<sup>er</sup>-12 octobre 2001  
Point 4 de l'ordre du jour  
Comité de session II

**PROJET DE RAPPORT DU COMITÉ DE SESSION II**

Rapporteur: M. Kim Yong Ho (République populaire démocratique de Corée)

Orateurs:

Cuba (au nom du Groupe des 77 et  
de la Chine)

Nigéria (au nom du Groupe africain)

République islamique d'Iran (au nom  
du Groupe asiatique et de la Chine)

Belgique (au nom de l'Union européenne)

États-Unis d'Amérique

Japon

Madagascar

Organisation de l'unité africaine

Norvège

Fonds commun pour les produits de base

Soudan

**Note à l'intention des délégations**

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être soumise **au plus tard le mercredi 17 octobre 2001** à la:

Section d'édition de la CNUCED  
Bureau E.8102 - Télécopieur: 907 0056 - Téléphone: 907 5654/1066

**CONTRIBUTION DE LA CNUCED À L'ÉVALUATION ET À  
L'EXAMEN FINALS DE L'APPLICATION DU NOUVEAU PROGRAMME  
DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE  
DANS LES ANNÉES 90: LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE:  
BILAN, PERSPECTIVES ET PROBLÈMES FONDAMENTAUX**

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Le représentant de **Cuba**, prenant la parole au nom du **Groupe des 77 et de la Chine**, a dit que l'Afrique s'était appauvrie depuis le lancement du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique. Les problèmes économiques et sociaux de la région étaient toujours aussi graves et le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) qui devait mettre l'Afrique sur la voie du développement durable n'avait pas été atteint. Si les politiques nationales et internationales n'étaient pas sensiblement modifiées, l'Afrique serait incapable d'enregistrer une croissance plus élevée et de réduire la pauvreté. La Nouvelle initiative africaine, adoptée à Lusaka par les chefs d'État et de gouvernement du continent, démontrait que les pays africains avaient la volonté politique de prendre en main leur destin. Toutefois, la communauté internationale devait redoubler d'efforts pour les aider à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015.
2. Au cours des 10 dernières années, l'appui de la communauté internationale n'avait guère répondu aux attentes. L'aide publique au développement (APD) était tombée à son niveau le plus faible – correspondant au tiers des objectifs que la communauté internationale s'était engagée à atteindre – alors que le fardeau de la dette extérieure continuait d'entraver le potentiel de croissance de nombreux pays africains. La poursuite de la détérioration des termes de l'échange était l'une des principales causes de la croissance insuffisante du PIB. La baisse des prix de nombreux produits de base demeurait un problème important; faute de ressources suffisantes pour diversifier leurs exportations, les pays africains resteraient soumis aux aléas des conditions climatiques et des marchés internationaux de produits de base.
3. Le Groupe des 77 et la Chine demandait instamment aux autres partenaires de développement d'apporter aussi leur soutien à la Nouvelle initiative africaine, qui devrait servir de guide à l'évaluation et à l'examen finals de l'application du Nouveau Programme des Nations Unies. Le Conseil du commerce et du développement devrait jouer un rôle central dans

ce processus et faire en sorte que la communauté internationale s'engage à nouveau à appuyer les efforts que les pays africains déployaient pour atteindre leurs objectifs de développement.

4. Le représentant du **Nigéria**, s'exprimant au nom du **Groupe africain**, a constaté que malgré les réformes économiques et politiques d'envergure menées au cours des 20 dernières années, seuls quelques pays africains avaient enregistré une croissance soutenue. Depuis le lancement du Nouveau Programme des Nations Unies, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue avait augmenté de 80 millions en Afrique subsaharienne. Les taux d'épargne et d'investissement étaient bien en deçà des niveaux requis pour assurer une croissance vigoureuse dans la région.

5. La mise en œuvre des engagements que la communauté internationale avait pris dans le Nouveau Programme des Nations Unies laissait beaucoup à désirer. L'APD était tombée à son niveau le plus faible et il semblait que certains donateurs s'apprêtaient à réduire encore les ressources allouées à l'aide. En outre, les pays africains continuaient d'avoir des difficultés à honorer les engagements contractés au cours du cycle d'Uruguay tandis que l'accès de leurs exportateurs aux marchés des pays du Nord était entravé par toute une série de mesures. Si les tendances actuelles se poursuivaient, les chances d'atteindre une croissance annuelle supérieure à 3 % et de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015 étaient très minces.

6. L'évaluation et l'examen finals du Nouveau Programme des Nations Unies étaient l'occasion de faire un bilan et de réfléchir à une nouvelle stratégie pour accélérer la croissance en Afrique. Il n'était pas possible d'augmenter le taux d'investissement sans un afflux de capitaux supplémentaires. Comme il avait été proposé par la CNUCED et dans le rapport Zedillo publié récemment, il était nécessaire de multiplier par deux le montant de l'APD destinée à l'Afrique, en la portant de 10 à 20 milliards de dollars. Pour que l'Afrique connaisse un développement soutenu, il importait également de résorber la pandémie de VIH/sida, mais cela nécessitait aussi un appui accru de la part de la communauté internationale. En outre, il faudrait envisager sérieusement d'annuler les dettes irrécouvrables des pays africains envers les créanciers aussi bien bilatéraux que multilatéraux, conformément à la proposition de la CNUCED et du Secrétaire général de l'ONU de nommer un groupe d'experts indépendants de haut niveau chargé d'évaluer la viabilité de l'endettement de ces pays. Jusqu'à ce que le groupe d'experts rende ses conclusions, un moratoire sans intérêts devrait être décrété sur les remboursements de la dette.

7. Les asymétries et les déséquilibres caractérisant le système commercial mondial, notamment certains accords de l'OMC, constituaient un autre obstacle important à la croissance de l'Afrique. Il était désormais nécessaire de revoir les accords existants et d'évaluer leur impact sur le développement de l'Afrique. Les crêtes tarifaires et la progressivité des droits de douane ainsi que les obstacles non tarifaires tels que les subventions à l'exportation et les mesures de soutien interne devaient être réexaminés. L'accès aux marchés, en particulier pour les produits agricoles, devait être amélioré et facilité par des programmes particuliers de renforcement des capacités, afin d'aider les pays africains à diversifier leurs exportations et à les rendre plus compétitives. Il fallait examiner plus attentivement le rythme et le processus de libéralisation du commerce, afin que ce dernier stimule la croissance et le développement de l'industrie, au lieu de l'entraver.

8. Les politiques des institutions financières multilatérales, qui avaient été recentrées sur la réduction de la pauvreté, ne devraient pas se contenter de pallier les effets des programmes d'ajustement structurel sur les pauvres. Il fallait revoir les principes fondamentaux de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces programmes. La méthode des «prix vrais» n'avait pas eu les effets escomptés sur la production alors que, dans la plupart des pays africains, l'État avait été tellement affaibli qu'il n'était plus en mesure de fournir les services publics de base.

9. La Nouvelle initiative africaine adoptée à Lusaka fournissait à la communauté internationale de bonnes orientations pour le développement de l'Afrique. Elle reposait sur quatre principes directeurs: maîtrise par les pays africains de leurs objectifs et de leurs politiques de développement; responsabilité mutuelle des pays africains et de leurs partenaires de développement pour la réalisation d'objectifs communs; appui à long terme des donateurs, tenant compte de la diversité des pays et des situations locales; élaboration d'un plan ambitieux et global visant à sortir l'Afrique de manière irréversible de sa situation actuelle de fragilité.

10. Le représentant de la **République islamique d'Iran**, s'exprimant au nom du **Groupe asiatique et de la Chine**, a dit que l'objectif d'une croissance accélérée convenu dans le Nouveau Programme des Nations Unies n'avait pas été atteint. De nombreux pays africains continuaient de souffrir et le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté avait considérablement augmenté. La communauté internationale devrait évaluer de manière

rationnelle la manière dont elle avait mis en œuvre les engagements pris dans ce programme et en tirer des conclusions, afin de placer l'Afrique sur la voie d'une croissance et d'un développement soutenus.

11. À l'occasion de l'examen à mi-parcours du Nouveau Programme réalisé en 1996, l'Assemblée générale des Nations Unies avait constaté que la plupart des pays africains avaient poursuivi des programmes d'ajustement structurel de grande ampleur dont le coût social avait été considérable. La Nouvelle initiative africaine, adoptée à Lusaka, réaffirmait que la responsabilité du développement de l'Afrique incombait au premier chef aux pays africains eux-mêmes. Toutefois, compte tenu de leur faiblesse structurelle, il était très difficile à ces pays d'atteindre une croissance économique suffisamment soutenue sans l'aide de la communauté internationale. Il était donc impératif que les pays donateurs fassent tous les efforts possibles pour réaliser les objectifs internationaux convenus en matière d'APD. Il fallait aussi surmonter les obstacles extérieurs aux entrées d'IED en Afrique et aux efforts que les pays africains déployaient pour instaurer un cadre favorable à l'investissement.

12. L'évaluation et l'examen finals du Nouveau Programme fournissaient une excellente occasion de réfléchir aux erreurs commises et de dégager un consensus sur la manière dont la communauté internationale devrait aider l'Afrique à atteindre ses objectifs de développement. Étant donné que le texte final de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'était tenue à Bruxelles, revêtait un caractère global et que les pays les moins avancés étaient majoritairement situés en Afrique, il semblait souhaitable que la mise en œuvre de ce texte soit incorporée dans le programme de travail relatif à l'Afrique.

13. La communauté internationale devait être en mesure de mobiliser la volonté politique nécessaire à la concrétisation de ses engagements et de les honorer en coopération étroite avec les gouvernements et les institutions d'Afrique. Le Groupe asiatique et la Chine étaient prêts à participer à un examen détaillé de l'application du Nouveau Programme des Nations Unies et à collaborer avec les pays africains pour atteindre les objectifs énoncés dans la Nouvelle initiative africaine.

14. Le représentant de la **Belgique**, parlant au nom de l'**Union européenne** (UE), a dit que l'Afrique avait une importance prioritaire pour l'UE. Les partenariats stratégiques entre l'Europe

et l'Afrique avaient été réaffirmés et consolidés lors du sommet Europe-Afrique qui s'était déroulé au Caire, en avril 2000. Les Plans d'action du Caire et de Bruxelles restaient des références pour l'UE. L'évolution politique qui s'était produite dans un certain nombre de pays africains et la volonté toujours plus appuyée des nouveaux dirigeants politiques et de leurs peuples d'assumer la responsabilité première du développement de leur pays et de leur région autorisaient l'optimisme. L'UE accueillait avec intérêt et soutenait la Nouvelle initiative africaine prise par les chefs d'États africains à leur récent sommet de Lusaka.

15. L'Afrique continuait de devoir faire face à de nombreuses difficultés et contraintes. Le taux de croissance du PIB n'atteignait pas les 6 % requis; la région était marginalisée dans le commerce international et les flux d'investissement s'en désintéressaient. À cela s'ajoutaient d'autres problèmes: l'insuffisante diversification de la structure de production et l'exode massif des capitaux. Il y avait aussi, toutefois, des évolutions positives: 14 pays jouissant d'un taux relativement élevé de stabilité politique et macroéconomique pouvaient espérer un décollage économique dans un délai de 15 ans, et 5 d'entre eux pourraient atteindre leur objectif, à savoir réduire l'extrême pauvreté de moitié d'ici 2015. Les chances de croissance soutenue s'étaient améliorées pour la majorité des pays qui avaient évité les conflits. La bonne gouvernance était indispensable pour assurer que les populations les plus pauvres aient leur part des avantages de la croissance, et on pouvait en dire autant du rôle de la paix durable pour ce qui était de la réduction de la pauvreté.

16. La troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés avait donné des résultats positifs en ce qui concernait la question des ressources nécessaires au développement, notamment la mobilisation de l'épargne intérieure, l'APD, l'investissement, l'allègement de la dette et l'accès aux marchés. L'UE tiendrait les engagements qu'elle avait pris au titre du Programme d'action, reconnaissant que l'APD était un catalyseur important lorsqu'il s'agissait de mobiliser les flux de capitaux privés. L'accès aux marchés des pays développés était un élément nécessaire – mais non suffisant – du développement économique de l'Afrique. L'initiative unilatérale «Tout sauf les armes» de l'UE, en vertu de laquelle celle-ci ouvrirait ses marchés aux exportations des pays les moins avancés, ainsi que les accords de partenariat économique qui seraient conclus à l'avenir, apporteraient une importante contribution à cet égard. Toutefois, pour pouvoir bénéficier pleinement de ces initiatives, les pays concernés

devaient renforcer leurs capacités de production. L'UE reconnaissait la nécessité de rendre plus efficaces les dispositions relatives au traitement spécial et différencié, mais on ne pouvait pas les rendre toutes obligatoires. Elle continuerait de soutenir toutes les propositions visant à réduire la dette dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée.

17. Il fallait se féliciter des progrès réalisés, à la Conférence de Dakar sur l'éducation, en matière de diversification économique, de remise en état des infrastructures et de formation des ressources humaines. Investir dans l'éducation et la santé faisait véritablement partie intégrante d'une stratégie à long terme de lutte contre la pauvreté. Il y avait désormais un consensus général non seulement quant aux objectifs, mais aussi quant aux moyens à employer. Comme l'Afrique bénéficiait d'une multitude d'initiatives comportant des éléments semblables, il était impératif d'en assurer la cohérence. S'agissant de l'Afrique, l'UE était favorable à une approche intégrée, faisant participer le système des Nations Unies, les autres membres de la communauté internationale et les pays africains eux-mêmes.

18. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a dit qu'une bonne partie des progrès enregistrés en matière de développement pendant les 30 années écoulées avait été annulée par la pandémie de VIH/sida, et qu'il y avait trop de pauvreté en Afrique. Les États-Unis étaient résolus à maintenir et à renforcer l'appui qu'ils accordaient en faveur de la croissance économique durable et du développement humain, s'accompagnant d'une réduction régulière de la pauvreté.

19. L'initiative des États-Unis intitulée *Global Development Alliance* serait appliquée à leurs programmes d'assistance en Afrique. Depuis l'adoption de la loi relative à la croissance en Afrique (*African Growth and Opportunity Act – AGOA*), les échanges des États-Unis avec l'Afrique subsaharienne avaient progressé de 12 %, les seules importations de vêtements en provenance de pays remplissant les conditions prévues par cette loi ayant enregistré une augmentation de 28 %. D'importantes mesures concernant les relations bilatérales entre les États-Unis et l'Afrique avaient été prises, mais elles devaient s'accompagner d'initiatives multilatérales. Les États-Unis travaillaient au lancement, dans le cadre de l'OMC, d'un nouveau cycle de négociations commerciales dont l'ordre du jour comporterait des éléments d'une importance décisive pour l'Afrique, à savoir l'agriculture et les services. Ce cycle de

négociations devrait servir de moteur à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, et encourager l'investissement étranger direct en Afrique.

20. Le paludisme et la tuberculose avaient eu des conséquences très sérieuses sur le potentiel de développement de l'Afrique, mais la menace la plus récente et la plus grave résidait dans les conséquences sociales et économiques du VIH/sida. Les États-Unis étaient le fournisseur le plus important d'assistance liée au VIH/sida, et soutenaient sans réserve le Fonds mondial pour le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses. La prévention et la résolution des conflits constituaient l'un des piliers du programme d'assistance étrangère des États-Unis, et visaient à réduire les souffrances humaines et à éviter les conséquences économiques et sociales défavorables à long terme des conflits. La réduction de la pauvreté et le développement durable exigeaient une approche intégrée à l'égard de tous les aspects du développement. Cela avait été reconnu dans la Nouvelle initiative africaine, plan de développement durable dans lequel l'Afrique jouait le premier rôle.

21. Il était regrettable que le rapport présenté au Conseil ne mentionne ni les conflits ni le VIH/sida. Ce rapport n'accordait pas assez d'attention à la très grande diversité des circonstances et des expériences du développement dans les pays africains, et il n'analysait pas non plus les raisons des différences observées pour ce qui était d'attirer des capitaux étrangers et d'empêcher les fuites de capitaux. Les États-Unis ne pouvaient pas souscrire aux conclusions ou recommandations du rapport.

22. Le représentant du **Japon** a dit que depuis 1990, 10 % environ de l'aide bilatérale japonaise étaient consacrés à l'Afrique. Une aide sous la forme de dons avait été fournie pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que pour l'assistance technique en faveur de la mise en valeur des ressources humaines. Le Japon avait également beaucoup contribué à la lutte contre le VIH/sida et d'autres maladies transmissibles, ainsi qu'à des projets d'aide aux réfugiés, de déminage et de maintien de la paix.

23. De plus, le Japon avait organisé les Conférences internationales de Tokyo sur le développement de l'Afrique – la première en 1993 et la deuxième en 1998 – et une réunion préparatoire pour une troisième conférence au niveau ministériel était prévue en décembre. Cette réunion permettrait de faire le bilan de la deuxième Conférence et d'examiner divers

aspects de la coopération Sud-Sud - Nouvelle initiative africaine, pandémie de sida, technologies de l'information et de la communication. Le Japon avait également encouragé la coopération Sud-Sud en contribuant à la création du Centre afro-asiatique d'investissement et de technologie et à l'organisation du Forum afro-asiatique des entreprises. Il se félicitait de la Nouvelle initiative africaine adoptée à l'occasion du sommet de l'OUA. Il était désormais important d'assurer la cohérence entre le Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique et cette Nouvelle initiative africaine.

24. Dans son rapport sur le développement économique en Afrique, le secrétariat avait oublié d'importants aspects du développement africain, tels que la prévention des conflits, la démocratie et les droits de l'homme, ainsi que les questions de législation et de réglementation. Sa proposition d'établir un groupe indépendant d'experts chargé de déterminer les besoins en matière d'allègement de la dette n'était pas réaliste, car les créanciers en seraient exclus. Les institutions financières internationales existantes étaient tout à fait capables de conduire le processus d'allègement de la dette de façon neutre et objective.

25. Le représentant de **Madagascar** a dit que c'était aux pays africains eux-mêmes qu'incombait la responsabilité d'apporter des solutions aux problèmes bien connus qui faisaient obstacle au développement de l'Afrique. Ces pays avaient déjà montré qu'ils étaient capables d'engager de vastes réformes politiques et économiques, et des efforts considérables avaient été faits en matière d'intégration économique. La récente initiative adoptée au sommet de Lusaka faisait partie intégrante de la lutte contre la pauvreté; elle témoignait de la capacité de l'Afrique d'assumer la responsabilité de son développement. Des efforts énormes avaient déjà été réalisés aux niveaux national, régional et international pour promouvoir le développement en Afrique, mais davantage devait être fait pour surmonter les nombreuses difficultés à venir, et un soutien continu des Nations Unies était nécessaire.

26. Si Madagascar avait beaucoup bénéficié du soutien des Nations Unies dans de nombreux domaines, le Nouveau Programme pour le développement de l'Afrique n'avait pas donné les résultats escomptés. Les différents organismes du système des Nations Unies devaient travailler ensemble sur un plan d'action déterminé par les pays africains et reposant sur une coordination des initiatives existantes. Le principal obstacle au développement de l'Afrique était le manque de capitaux, question qu'il faudrait aborder à la prochaine Conférence sur le financement du

développement. L'Afrique possédait certes un énorme potentiel, mais elle avait besoin du soutien de la communauté internationale. Ce soutien pouvait être mobilisé s'il y avait la volonté politique nécessaire, comme la crise asiatique l'avait montré.

27. Le représentant de l'**Organisation de l'unité africaine** (OUA) a dit que les conclusions du rapport établi par le secrétariat concordaient avec le consensus relatif aux perspectives de développement économique des pays africains. Si l'environnement général s'était amélioré tout au long des années 90 grâce aux programmes de réforme économique adoptés et exécutés par de nombreux pays africains, la situation économique restait tributaire de l'insuffisance des apports financiers privés et publics et des carences de l'initiative PPTE. Un nouvel esprit de réalisme était né du consensus sur ces deux grandes questions, qui avait présidé à l'adoption de la Nouvelle initiative africaine au sommet de l'OUA à Lusaka. Cette initiative réaffirmait l'engagement des dirigeants africains de poursuivre le processus de réforme en insistant davantage sur la paix, la démocratie, les droits de l'homme et une saine gestion économique pour l'intégration effective des pays africains dans l'économie mondiale. Une contribution était toutefois attendue des partenaires de développement en matière de financement du développement, de coopération technique multisectorielle et d'amélioration de l'accès aux marchés. La Nouvelle initiative africaine se renforçait du lancement de l'Union africaine, qui entraînerait une transformation de l'OUA après une phase de transition d'un an.

28. Le représentant de la **Norvège** a dit que le Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 n'avait pas, pour de nombreuses raisons, répondu aux attentes. Le rapport établi par le secrétariat montrait que les difficultés des pays africains étaient dues à des facteurs internes et externes. Toutefois, si l'environnement extérieur n'avait certes pas été propice à une croissance soutenue, l'impact des conflits internes et de la pandémie de sida était sous-estimé dans le rapport. L'APD aurait un rôle important à jouer à l'avenir, et il était donc essentiel que les pays donateurs atteignent l'objectif global d'APD de 0,7 % du PIB, ainsi que l'objectif d'APD fixé pour les pays les moins avancés, comme la Norvège et quelques autres pays l'avaient déjà fait. Les annonces de contributions faites à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés étaient encourageantes, et une évolution positive avait récemment été observée concernant la mobilisation de ressources publiques et privées, en particulier dans le domaine de la santé. La récente décision de l'Organisation de coopération

et de développement économiques de délier l'aide aux PMA pouvait contribuer à rendre cette aide plus efficace.

29. Bien qu'il fût encore trop tôt pour émettre un jugement final à propos de l'initiative PPTE, il était évident que des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour résoudre le problème de la dette. La Norvège ne pensait toutefois pas que le travail d'un groupe de personnalités, comme l'idée en avait été émise, puisse conduire à une meilleure compréhension de ce problème. Le problème de la dette des pays africains devait être abordé dans une perspective intégrée et globale. Les besoins et les intérêts des pays en développement en matière de commerce international devaient être pris en compte dans tout nouveau cycle de négociations commerciales, et il était important de renforcer la coopération technique liée au commerce. Mettre en place un environnement intérieur favorable – bonne gouvernance, démocratie, transparence, politiques macroéconomiques équilibrées – était une priorité pour l'Afrique et un préalable à une aide au développement efficace et à un accroissement des investissements étrangers. La communauté internationale ne pouvait jouer qu'un rôle d'appui. Dans ce contexte, on ne pouvait que se féliciter de la Nouvelle initiative africaine. Pour obtenir une croissance plus rapide et promouvoir le développement durable en Afrique, il était également essentiel de s'attaquer à la pandémie de sida.

30. Le représentant du **Fonds commun pour les produits de base** a dit que l'Afrique était de plus en plus marginalisée dans le commerce international. Ses recettes d'exportation, tout comme ses parts de marché pour les exportations de produits de base, ne cessaient de diminuer. L'accroissement de la valeur ajoutée intérieure était marginal. Les principales raisons de cette absence de progrès tenaient à l'insuffisance des capacités de production et à un manque de compétitivité. L'amélioration du niveau de vie et la réduction de la pauvreté dépendaient en grande partie du renforcement des capacités de production dans les pays africains.

31. Une meilleure intégration de ces pays dans le système commercial international, une amélioration de la nutrition et une plus grande diversification économique passaient par un renforcement de la capacité d'approvisionner les marchés intérieurs et internationaux en produits compétitifs. Une attention prioritaire devait donc être accordée au renforcement des capacités de production et à la promotion du progrès technologique.

32. Le représentant du **Soudan** a dit que, bien qu'offrant en théorie les meilleurs moyens de résoudre la crise économique africaine, le Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique n'avait pas, dans la pratique, donné les résultats escomptés. Les structures économiques héritées du siècle passé étaient un obstacle au développement en Afrique. Les exportations de denrées agricoles et de produits primaires ne pouvaient pas procurer des recettes d'exportation suffisantes. De nombreux pays souffraient d'un endettement extérieur excessif et ne bénéficiaient pas d'un soutien financier extérieur adéquat et régulier. Les ressources disponibles pour des investissements en infrastructures de base étaient insuffisantes, et les pays manquaient de compétences et de capacités de gestion dans les secteurs scientifique et technologique.

33. La Nouvelle initiative africaine avait pour objectif d'accélérer le développement et de réduire la pauvreté. Son succès était indispensable si l'on voulait éviter l'instabilité sociale et les crises politiques. Non seulement un développement accéléré et durable de l'Afrique était nécessaire pour la région, mais il contribuerait aussi à la stabilisation politique et économique mondiale, et stimulerait le commerce. Toutefois, des efforts supplémentaires, intérieurs et extérieurs, en vue de surmonter les difficultés rencontrées par le passé étaient pour cela indispensables.

-----